



PROJET DE CONSTRUCTION D'ENVIRON 400 KM DE ROUTES DE DESSERTE RURALES EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BÉNIN

Date D'approbation :

29/3/1988

Pays :

Bénin

Type :

Prêt

Montant :

2,250 Mds

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet de construction de 400 km de routes de desserte rurales a été identifié par la mission de programmation de la Banque au Bénin en Mars 1986. Il a ensuite fait l'objet d'une mission d'identification approfondie de la Banque en Juillet 1987.

La requête de financement a été adressée à la Banque par lettre n° 1398/PR/MPS/DGM,/BCP,/SPIES du 13 mai 1987 du Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé du Plan et de la statistique du Bénin.

Le présent rapport d'évaluation a été élaboré sur la base :

- du rapport d'étude économique réalisée en 1986, puis actualisée en 1987 par le Service des Routes de Desserte Rurales (SRDR) du Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) du Bénin ;

- des conclusions de la mission d'évaluation de la Banque qui a séjourné au Bénin du 11 au 22 janvier 1988.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet trouve sa justification dans les besoins en routes de desserte rurales pour résoudre le problème d'enclavement des zones à forte potentialité agricole.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet la construction et/ou l'amélioration d'environ 400 KM de routes de desserte rurales par deux brigades constituées et équipées dans le cadre du projet. Deux brigades de construction de routes seront constituées et équipées à cet effet ; l'une des brigades sera basée au nord du pays pour couvrir les Provinces du Borgou et de l'Atacora et l'autre au sud du pays pour couvrir les Provinces du Mono et de l'Ouémé. Les principaux objectifs du projet sont :

- assurer l'évacuation des productions agricoles des zones concernées vers les centres de consommation ou de transformation, favorisant ainsi le développement des cultures ;
- augmenter le revenu des paysans concernés et promouvoir l'autosuffisance alimentaire du pays ;
- faciliter aux populations l'accès aux services administratifs, techniques et sociaux (encadrement agricole, santé, éducation et alphabétisation etc ...).

4. ZONE DU PROJET D'ÉTUDE

Le projet concerne le sud des provinces :

- de l'Atacora : les districts de COPARGO, DJOUGOU-RURAL, DJOUGOU-URBAIN, BASSILA ;
- du Borgou : les districts de TCHAOUROU ,PARAKOU, PERERE,N'DALI ;
- du Mono : les districts de COME, GRAND-POPO,ATHIEME,LOKOSSA,DOGBA;
- de l'Ouémé : les districts de DANGBO,ADJOHOUN, SAKETE

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comporte 9 composantes à savoir :

- Équipement pour les 2 brigades de construction;
- Équipement pour l'unité centrale (Services de Routes de Desserte Rurales à Cotonou);
- Pièces détachées et maintenance;
- Études;
- Outillage et matériaux de construction;
- Carburant et lubrifiants;
- Entretien initial des routes;
- Salaires et indemnités;
- Frais généraux.

6. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total du projet s'élève à 2 818 M F CFA H.T.